

Communiqué de presse

Paris, le 8 juillet 2019

Racine et Gaftarnik, Le Douarin & Associés sur la prise de participation majoritaire de Foncière ATLAND dans Fundimmo, acteur majeur français du crowdfunding 100% immobilier

Le cabinet Racine a conseillé Fundimmo, acteur majeur du crowdfunding immobilier (promotion, investissement et gestion de fonds), dans le cadre de la prise de participation par Foncière ATLAND, filiale cotée d'ATLAND, de 60% de son capital.

Fundimmo, qui a lancé son activité fin 2015, avait effectué une levée de fonds en 2017 d'un montant de 800 000 € auprès de professionnels immobilier et de Business Angels. Depuis, Fundimmo a déjà collecté plus de 45 millions d'euros pour un total de 86 projets financés.

Foncière ATLAND est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) intervenant au travers de ses activités d'investissement, d'asset management et de développement d'opérations de clés en main locatifs. Foncière ATLAND est la filiale cotée du Groupe ATLAND. A la fois promoteur, investisseur et gestionnaire d'actifs, ATLAND est un acteur global de l'immobilier de 150 collaborateurs, qui intervient sur deux marchés : le logement et l'immobilier d'entreprise. Ses clients sont les particuliers, les investisseurs professionnels et les entreprises. Avec cette acquisition, le groupe entend poursuivre son développement et compléter sa palette d'expertises.

Le concept de crowdfunding immobilier utilise les méthodes traditionnelles du financement participatif en vue de réaliser des projets immobiliers soumis par un porteur de projet. La digitalisation du processus d'investissement immobilier a permis de démocratiser l'accès à un marché jusqu'à présent réservé à des investisseurs professionnels et particuliers en mesure d'investir des montants élevés.

Pour cette opération, Fundimmo était conseillé par Racine dont l'équipe était menée par Luc Pons, associé, assisté de Sabrina Dahmal, collaboratrice.

Atland était conseillé par le cabinet Gaftarnik, Le Douarin & Associés avec Mickael Lévi, associé, assisté de Sarah Mobtahij, collaboratrice.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.